

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 37-466-1935 06/09/1935

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 septembre 1935

Numéro JO
n° 466 du 30/09/1935

Date du numéro
30 septembre 1935

TEXTE INTÉGRAL

l'arrêté du 13 mai 1931 fixant le montant de l'allocation à allouer au vizir Hadj Ali, déporté à Madagascar, est modifié ainsi qu'il suit : « Le montant de l'allocation accordée au vizir Hadj Ali, déporté à Fert-Dauphin, est amené à quatre cents francs par mois à partir du 1er octobre 1935. »